

Gestion des annuités de brevet

Qui sommes nous ?

Nous sommes actifs dans la gestion des droits de propriété intellectuelle depuis 1888. Novagraaf s'est développé et affirmé comme un acteur mondial majeur, présent dans plus de 200 pays grâce à un réseau d'agents sélectionnés pour leurs compétences et leur efficacité. Leader européen, nous disposons de 17 bureaux dans huit pays et plus de 330 collaborateurs. Nous servons plus de 30 000 clients et gérons plus de 750 000 titres de propriété intellectuelle pour le compte de nos clients. Novagraaf dispose d'une entité Brevets dédiée au dépôt et à l'obtention de brevets pour ses clients. Elle propose également une offre de services spécifiquement liés aux tâches administratives de gestion de portefeuilles de brevets et en particulier un service de gestion d'annuités et un maintien en vigueur de larges portefeuilles de brevets.

Annuités de brevet – Quelle importance ?

La protection des innovations fait aujourd'hui partie intégrante de la stratégie d'entreprise car c'est la meilleure façon de **se positionner de façon durable et distinctive sur le marché**.

Pour cela, nos clients investissent beaucoup de temps et d'argent dans la recherche et le développement de nouveaux produits et services. L'innovation technologique, qui se traduit par le dépôt et l'obtention de brevets, permet de **préservier ses parts de marché et d'en conquérir de nouvelles** ; c'est l'un des actifs les plus importants de l'entreprise.

Novagraaf offre une prise en charge complète et sécurisée du maintien en vigueur de votre portefeuille brevets à travers le paiement des annuités dans tous les pays. Notre offre vous permet de **limiter les coûts et les efforts liés au maintien en vigueur de vos actifs**.

Annuités de brevet – Quels services choisir ?

Novagraaf vous propose plusieurs niveaux de service pour s'adapter au mieux à vos besoins.

Service normal – rappel individualisé :

Vous souhaitez un suivi au cas par cas en fonction des prochaines échéances. Nous vous proposons le service normal avec envoi d'un rappel d'échéance pour chaque cas, trois mois avant l'échéance. Le paiement est effectué avant l'échéance dès réception de vos instructions. En l'absence d'instruction, un second rappel est envoyé un mois avant l'échéance. Un contact direct (par téléphone ou email) est établi si aucune instruction ne nous est parvenue à quelques jours de l'échéance.

Service normal – rappel trimestriel ou annuel :

Vous ne souhaitez pas recevoir les prochaines échéances au cas par cas ; nous vous proposons des rappels trimestriels ou annuels, avec possibilité d'une présentation sous forme de liste de cas.

Quelle que soit la récurrence de rappel choisie, un devis des coûts de maintien en vigueur vous est fourni avec l'envoi des rappels.

Service automatique :

Vous disposez d'un portefeuille conséquent et ne souhaitez pas nous donner des instructions au cas par cas ; nous mettons en place un paiement automatique pour le maintien en vigueur de vos brevets durant le mois précédent l'échéance. Tout ordre d'abandon ou de non-paiement sera pris en compte pour retirer le cas concerné du processus de paiement automatique.



Comment ça marche ?

La prise en charge de votre portefeuille est simple. Nous avons besoin des informations essentielles, de préférence sous forme électronique, de chaque titre de votre portefeuille (pays, n° dépôt, date de dépôt, le cas échéant n° délivrance et date de délivrance). Certaines informations additionnelles pourront être demandées suivant les pays concernés.

Dès réception des données relatives à votre portefeuille, nous en vérifions l'intégrité et validons avec vous les données finales pour assurer une intégration rapide et fiable dans notre logiciel de gestion des annuités. Après intégration des données, la date de prise en charge effective est à déterminer avec vous.

Combien ça coûte ?

Notre longue histoire et notre capacité en tant que leader européen en propriété intellectuelle, nous permettent de proposer des prix compétitifs dans tous les pays et de négocier les meilleurs tarifs pour nos clients.

Pour nos prestations, des honoraires forfaitaires sont déterminés pour l'ensemble des opérations liées au paiement d'une annuité en fonction du nombre de cas sous gestion et du niveau de service choisi. La prise en charge et la mise à jour des données de votre portefeuille sont incluses dans le montant forfaitaire déterminé. **Les instructions d'abandon ou de non-paiement sont traitées sans surcoût.**

Il en résulte une facturation transparente et adaptée à l'établissement d'un budget prévisionnel.

Novagraaf – Quels avantages ?

De par notre longue histoire et notre taille, nous avons su développer au cours du temps un réseau mondial d'agents fiables et compétitifs.

- Basé sur notre longue expérience, nous avons développé des outils informatiques dédiés à la gestion et au paiement des annuités dans tous les pays tenant compte des exigences les plus strictes des offices de brevets et en particulier de l'Office Européen des Brevets.
- Nous disposons d'une large palette de services en matière de maintenance de brevets allant du paiement automatique au rappel individualisé, qui s'adaptera à vos exigences selon votre budget.
- Nous proposons une structure de coûts transparente et un budget prévisionnel annuel gratuit sur simple demande.
- Nous offrons une communication avec notre service annuités adaptée à vos besoins permettant une gestion centralisée et un suivi aisé de l'état de l'ensemble de votre portefeuille brevets.

Des questions ?

Vous souhaitez plus d'informations sur les niveaux de service offerts ? Vous souhaitez un devis comparatif pour vos prochaines échéances ? Vous souhaitez plus de renseignements sur notre système de gestion du paiement des annuités ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :
annuities@novagraaf.com